

dispensables. Je les donnai à ma sœur, non comme une libéralité, mais comme un dépôt que mon père avait reçu, et m'avait transmis pour elle. Le mariage se fit et je fus payé au centuple par les mots, sortis du cœur, que Clémence et son mari trouvèrent, pour me témoigner leur gratitude. Aujourd'hui Félix a acquis l'étude où je l'avais vu simple clerc ; il ne songe qu'à son travail et au bonheur de Clémence, et je puis me dire avec une douce satisfaction que, s'il est vrai que tout lien ne soit pas rompu entre ce monde et ceux qui l'ont quitté, mon père doit me bénir pour la manière dont j'ai répondu à son attente. »

Clotilde n'avait pu écouter ce récit sans plusieurs fois sentir ses yeux humides. Quand Maurice eut fini, elle alla à lui, et lui prenant les mains :

« — Vous êtes, lui dit-elle, le cœur le plus noble et le plus grand que je connaisse. Ce bonheur que vous avez fait à votre sœur, vous en êtes trop digne pour que Dieu ne vous le donne pas à votre tour, il vous le doit. Confiez-moi la lettre du général et espérez ! »

VI

Il est superflu de dire que Clotilde ne perdit pas de temps pour se rendre chez M. Lefort.

Le jeune Chauret, que son patron paraissait choyer plus que jamais, apparemment pour le consoler de ses déceptions matrimoniales, le jeune Chauret, disons-nous, travaillait encore avec lui ; mais cette fois il n'attendit pas qu'on l'en priât, et sortit immédiatement.

« Je quitte Maurice, dit alors Clotilde au banquier, vous étiez bien informé : il a eu en effet soixante mille francs de sa mère,